



Madame , Monsieur,

Le projet éco-lotissement avance, il offre des possibilités de construire, dans un environnement privilégié et dans un contexte convivial à proximité du centre.

L'aménagement et l'extension de l'école Anne de Bretagne, vont permettre d'offrir aux enfants de très bonnes conditions de travail dans un cadre agréable. L'école doit permettre l'accueil de 80 élèves il y en a actuellement un peu plus de 60.

Par ailleurs, La réalisation d'une « Charte Qualité » est lancée depuis le 1er mars. Un groupe composé de commerçants, d'artistes, d'élus, d'un représentant des bâtiments de France y travaille sous la direction de l'agence «Réponses Associées».

L'objectif est de **définir clairement les dispositions concernant la protection du site et de trouver un équilibre, pour à la fois développer l'activité économique et préserver l'avenir.**

Une première réunion à l'attention de l'ensemble des artistes, commerçants, bailleurs de Locronan a eu lieu le 7 mars. Un souhait, tendre à devenir la référence dans ce domaine.

A l'issue de ce travail, un document sera **consultable à la Mairie avant de réaliser tous travaux. Nous devons tous** avoir conscience que **l'activité économique de Locronan est liée à sa richesse architecturale, nous sommes tous concernés !**

Bonne lecture

Bien cordialement

Itron , aotrou,

Ar raktres ekolodennaoueg zo o vont war-raok, kinnig a ra an tu da sevel tiez, en un endro eus an dibab ha gant aozioù plijus e-kichen kreiz ar bourk.

Gant labourioù terkañ hag astenn ar skol Anna Vreizh e c'hallimp kinnig d'ar vugale aozioù labour mat en un endro plijus. 80 skoliad a c'hallimp degemer er skol, un tamm ouzhpenn 60 int bremañ.

Roet ez eus bet lañs da sevenidigezh ur « Garta Galite », a-hend-all, abaoe ar 1añ a viz Meurzh. Ur strollad zo ennañ kenwerzherien, arzourien, dilennidi, un dileuriad eus savadurioù Frañs hag a labour dindan renerezh an ajañs « Réponses Associées ».

Ar pal eo **termeniñ splann ha sklaer an diferadurioù a sell ouzh gwareziñ al lec'hienn ha kavout ur c'hempouez, evit diorren an obererezh ekonomikel ha gwareziñ an dazont.**

Un emvod kentañ a oa bet aozet evit an holl arzourien, kenwerzherien, feurmerien eus Lokorn d'ar 7 a viz Meurzh. Fiziañs hon eus e teuio ar gumun da vezañ ur gumun dave war an dachenn-se.

Goude al labour-se e c'hall an dud sellet ouzh un teul en ti-kêr a-raok kas an holl labourioù da benn. Ret eo deomp holl gouzout eo stag obererezh armerzhel Lokorn ouzh he savouriezh pinvidik, sellet a ra ouzhimp holl !

Lennadenn vat

A-greiz kalon

Le Maire Jean-Luc Engelmann

Le 6 mars une vingtaine de bénévoles, **Marcheurs de Cornouaille, Marcheurs des sentiers du Stangala** et quelques Locronanais ont débroussaillé un sentier communal entre Rodou-Huella et Goulet ar Guer.



SOMMAIRE :

- Conseil municipal
- Etat-civil
- Urbanisme
- Événements récents
- Tri sélectif
- Actualités
- Agenda
- Pratique

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marguerite Nicolas
Jean-Luc Engelmann
Christelle CARIOU
Renée Ribeyre
Jean-Ronan Lautrou

RÉUNION DE CONSEIL DU 2 MARS 2012

PRÉSENTS : J-L. Engelmann, Maire ; M. Nicolas, E. Pianezza, R. Ribeyre, adjoints au Maire ; A. Jouan, J-R. Lautrou, J-F. Legault, J-Y. Le Quéau, J-N. Louboutin, J. Moullec, A. Raison, S. Thibaut.

ABSENTS EXCUSÉS : Ch. Lecanu représenté par J-L Engelman, P. Sauveur représentée par R. Ribeyre.

LES SUBVENTIONS ET COTISATIONS 2012

des tableaux ci-dessous ont été votées à l'unanimité

Association des maires du Finistère	248,05
Association des maires ruraux du 29	95,00
Petites Cités de Caractères	1 636,40
Plus Beaux Villages de France	2 527,00
Redadeg 2012	200,00
Route de la Toile	100,00
Asso.Nationales des stations Classées	176,00
ASSOCIATIONS DE LOCRONAN	
APE école Yves Tanguy	600,00
Association ADMR	1 500,00
Bibliothèque	100,00
CILT	1 000,00
Danserien Bro LOKORN	100,00
Association du Jeu Scénique de St Ronan	1500,00
Les amis de LOCRONAN	1500,00
Mémoires de Locronan	1 050,00
Ti ar Sonj	2 000,00

AUTRES ASSOCIATIONS	
A.D.A.P.E.I. (personnes handicapées men-	65,00
AEP Skoll diwan	200,00
APF (Association des Paralysés de France)	80,00
Asso; visites des malades (hôpital)	65,00
Association France Alzheimer	60,00
Banque alimentaire du FINISTERE	200,00
CEM DIRINON	50,00
Centre Info. Femmes et Familles	100,00
Comité de dév.ent des agriculteurs	33,00
Entraide cancer FINISTERE (Quimper)	100,00
Handisport Cornouaille	60,00
Maison Familiale Rurale (Pleyben)	100,00
Secours Catholique	100,00
Secours Populaire	100,00
TOTAL	15 645,45 €

MISE A DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS DE QCO.

En raison de la création du centre des congrès au Chapeau Rouge et de la réhabilitation du parc des expositions de Penvillers, il est demandé aux communes de Quimper Communauté de reloger les utilisateurs de ces équipements durant la période des travaux.

Le conseil municipal est invité à émettre un avis pour la mise à disposition des salles de la commune et plus particulièrement l'Espace Ti Lokorn aux associations de Quimper Communauté durant la période des travaux en fonction des disponibilités des salles.

Pour : unanimité

APPROBATION DU PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

Il faudra aménager l'entrée de la mairie, prévoir une rampe pour l'accès à l'église et revoir la rampe actuelle côté ti kan. Ces travaux seront effectués **sous réserve des possibilités du budget qui sera voté ultérieurement.**

Pour : unanimité

L'accès à la bibliothèque (**antenne de la médiathèque**) sera adapté par QCO.

L'acquisition par la commune, à titre gratuit, de la voirie du lotissement de Rodou Huella **est approuvée à l'unanimité.** Les frais afférents sont à la charge de la commune.

«STATION CLASSEE DE TOURISME» : ABSENCE D'INFRACTION AU REGLEMENT SANITAIRE

Dans le cadre de la demande de classement de la Commune de Locronan en **station classée de tourisme**, Le Conseil Municipal, est invité à attester qu'aucune infraction, aux législations réglementations sanitaires et notamment au règlement sanitaire départemental, n'a été commise sur la période 2008-2011.

Attestation à l'unanimité



REGLEMENT DES DÉPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF.

Conformément à la loi, le trésorier de Châteaulin demande que le maire soit autorisé par le conseil municipal à engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts de l'année précédente, cela permettant de régler les factures en cours : étude de l'accessibilité, solde de 4219,49 €, étude PLU 1673,80 €, enquête publique PLU 1805,30 €, étude «Charte Qualité» 3426,54 €. **Pour : unanimité**

LES VOIES DE LOCRONAN ONT TOUTES ÉTÉ NOMMÉES.

C'est obligatoire pour avoir un plan précis à fournir aux organismes de secours et cela facilitera aussi dans certains cas les livraisons ! Pour un changement en douceur, certaines voies ont été nommées chemin. Cela permet de les différencier de la voie plus importante nommée route. Par exemple, il y a la route et le chemin du Créac'h.

Pour : unanimité

A

Rue des Ajoncs

B

Chemin de Bonne Nouvelle

Chemin de Bourland

Rue des Bruyères

Parking « les Bruyères »

Route du Bois du Névet

Parking du Bois du Névet

Promenade Bois du Névet

C

Chemin des Carrières

Chemin du Créac'h

Route du Créac'h

Rue des Charrettes

Place des Charrettes

Venelle des Charrettes

Rue de Châteaulin

Parking « Croix de Mission »

Parking « Croix de Saint Germain »

D

Route de Douarnenez

E

Place de l'Eglise

F

Rue du Four

G

Route de Gorréquer

Parking « Gorréquer »

Route de Goulet Ar Guer

H

Venelle des Hortensias

K

Chemin de Kerascoët

Route de Kerbléon Vian

Chemin de Kerbléon Vian

Chemin de Kerbléon Vras

Chemin de Kerguénolé

Chemin de Kerislay

Chemin de Kerjacob

Chemin de Kerorguen

Chemin de Kervellic

Allée de Kervellic

Rond-point de Kervellic

Route de Kroas Kében

Route de Kergoat

L

Rue Lann

Route de Leustec

Venelle du Lavoir

Rond-point du Lavoir

Venelle Leur Ar Person

M

Place du 19 mars 1962

Place de la Mairie

Rue Saint Maurice

Chemin du Ménéec

Rond-point du Ménéec

Chemin de Menez David

Route du Mez

Chemin du Mez

Rue Moal

Route de Moellien

Rue de la Montagne

Impasse de la Montagne

Venelle du Ménéec Hom

Chemin du Moulin du Prieuré

P

Rue du Prieuré

Venelle du Prieuré

Impasse du Pillar Lann

Chemin de Park David

Chemin de Park Ar Foenec

Chemin de Park Tri Horn

Chemin de Park Ar Valis

Route de Penhoat

Route de Plas Ar Horn

Route de Plogonnec

Route de Plonévez-Porzay

Chemin de Park Lévénéz

Route de la Presqu'île

Résidence du Porzay

R

Route de Rosaguen

Chemin de Rosancelin

Rond-point de Rosancelin

Chemin de Rodou Glas

Chemin de Rodou Huella

Venelle du Roz

S

Allée du Stade

Chemin du Styvel

Rue des Sources

T

Rue de la Troménie

Parking « Ti Lokorn »

Chemin de Ty Coadou

Chemin de Ty Rouz

Venelle des Templiers

Venelle de Toul Prichen

Venelle Tristan

Route de Tresséol

Venelle de Tresséol

V

La Voie Romaine

Venelle des Vanniers

PASSAGE D'UN ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE, sur des chemins ruraux, voies communales et parcelles privées de la commune selon un plan et un tracé disponibles à la mairie. Il est demandé :

- d'approuver l'itinéraire, d'autoriser le passage sur les propriétés communales et les chemins ruraux concernés, d'autoriser le maire à signer les conventions d'autorisations de passage en domaine privé établies entre les propriétaires, la commune et QCO.
- d'autoriser QCO à communiquer ces conventions et la délibération municipale au conseil général en vue d'inscrire le ou les itinéraires au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

La commune s'engage à informer QCO et le Conseil général en cas d'aliénation ou de suppression de chemins en proposant un itinéraire de substitution. **Pour : 13 Contre : 1**

PERSONNEL MUNICIPAL

UN GRADE D'ANIMATEUR est à ajouter à la grille indemnitaire de la commune. Les montants individuels sont modulés en fonction des responsabilités des spécificités réellement exercées, des contraintes et exigences du poste occupé. En cas d'absentéisme répété la prime pourra être réduite de 10%.

Un arrêté individuel sera remis à chaque agent. Il précisera le coefficient, le montant total de la prime et les modalités d'application.

Les crédits seront inscrits au budget.

Pour : unanimité

Le compte rendu intégral du conseil municipal est disponible en mairie et consultable sur le site Internet de la mairie.

ETAT CIVIL :

Naissances : le 26 décembre 2011, Ewen Férézou ; le 27 décembre 2011, Marceau Lecanu.

Décès : le 31 janvier, Roger Le Coz 2012.

URBANISME

Permis de construire :

- Commune de Locronan : Accord le 24 décembre 2011 pour la rénovation et l'extension de l'école Anne de Bretagne, Venelle Toul Prichen.

Déclarations préalables :

- M. David Salm, Chemin de Kervellic : construction d'un abri à voiture.
- Commune de Locronan : ravalement et changement des fenêtres de l'atelier de Kerguéolé.
- Commune de Locronan : remplacement du rideau métallique des vestiaires du terrain de sports.



L'école Anne de Bretagne a été construite il y a tout juste 100 ans ! La rénovation coïncide donc avec son centenaire.

Il est bien dommage que l'on ne puisse le fêter avec la reprise d'activité de l'école.

Un regret, nous n'avons pas Madame Lemonnier généreuse donatrice qui avait financé la construction de l'école .

**Paru dans
l'agenda 21
de QCO**



LOCRONAN

VOIES DE CIRCULATION PARTAGÉES ET CHEMINEMENTS DOUX

À Locronan, la commune limite l'entrée des voitures l'été au cœur même de la cité et favorise aux alentours un usage partagé des chemins entre voitures, piétons et cyclistes. Cette volonté, propice aux cheminements doux, prévaut dans les projets en cours et à venir, et permet de prendre en compte les différents usages d'une voie de circulation.

Ainsi, l'éco-lotissement « Le clos du Névet » attendu pour 2012, privilégie les cheminements doux au sein même du quartier et dans ses liaisons avec le centre-bourg comme le préconise le SCoT. La réflexion a réuni les habitants intéressés par le projet, la ville et le cabinet d'architecture. De la récupération des eaux de pluie à la vie quotidienne de cet éco-lotissement (garages, limitation de vitesses, espace partagé...), tous les sujets font l'objet d'une concertation tripartite



Le 8 février place de L'Église à Locronan Présentation des élèves de l'école de gendarmerie de Châteaulin au drapeau de leur école, au cours d'une cérémonie, 240 gendarmes ont chanté la Marseillaise et défilé avec maestria. Il faisait très froid !

Melaine Favennec chante Max Jacob



Des spectateurs comblés ont apprécié la belle ambiance qui se dégageait, le dimanche **12 février, de l'Espace Ti Lokorn**, lors du spectacle de poésie musical présenté par **Melaine Favennec**, inspiré par les textes de Max Jacob.

Sur une scène habillée de voiles blancs, le chanteur et musicien a fait part de son admiration pour le Quimpérois preuve d'une pédagogie teintée d'humour.

Kerne Football Gaélique

Pendant deux heures le samedi après-midi, du 15 janvier au 30 juin 2012, le stade municipal est utilisé pour des entraînements de football gaélique.

Un match amical est programmé le **31 mars**.

68 enfants ont participé, durant les vacances d'hiver, au programme d'animation de l'équipe de l'ALSH. La première semaine, axée sur les arts du cirque, a donné lieu à un spectacle, haut en surprise. Une sortie cinéma « Zarafa » a suscité beaucoup d'émotions chez les grands comme chez les petits...

La seconde partie de la période a laissé place aux « Gras » (défilé et bal, s'il vous plaît !) et à une journée « pêche à pied » (très fructueuse !) au Cap-Coz, à l'occasion des grandes marées.

Le centre reste ouvert les mercredis avec un programme riche en perspective.



Le fest-noz organisé le 3 mars à « l'espace Ti Lokorn » par un collectif de musiciens a remporté un franc succès et réuni 220 danseurs. Les groupes **Trigoudi, Klo Trio et les Lokorner's** ont joué bénévolement. Les fonds récoltés sont reversés à l'association "Pas à Pas Finistère" (accompagnement des autistes). Sur scène un trio bien connu, Marijo et ses comparses.

CARTON ROUGE POUR LE TRI !

Le tri des ordures ménagères des plastiques des cartonnages des petits emballages n'est pas toujours fait correctement !

Pour une bonne utilisation il faut **respecter ce qui est écrit et dessiné sur les sacs jaunes**.

LES ERREURS DE TRI

Les films plastiques, les barquettes alimentaires, le verre dans les colonnes d'apport volontaires dédiées aux plastiques, les jouets...

Ces déchets que l'on retrouve dans les sacs et bacs jaunes ou dans les colonnes d'apport et qui ne devrait pas s'y trouver ont pour conséquence d'augmenter le coût de tri.

Respectez bien les consignes de tri. Tous les déchets d'emballage ne peuvent pas encore être valorisés !

Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères, dans votre poubelle habituelle (bac gris).



Les sacs jaunes peuvent être posés le dimanche soir sur le trajet de la benne et seront ramassés le lundi matin. Une alternative, vous pouvez les déposer dans un bac jaune de regroupement.

Sauf impératif il est recommandé de les déposer seulement le dimanche dans la soirée ; dans ce cas si la benne jaune est très pleine le trop plein ne sera pas exposé trop longtemps !

Pour nous aider des documents sont à disposition à la mairie

Les **poubelles grises** ne sont pas décoratives ! Si elles sont individuelles elles ne doivent pas rester sur la rue , elles **doivent être ramassées le lundi matin après le passage de la benne**.

Si cela vous pose problème il est préférable de mettre vos déchets ménagers dans un container de regroupement ; quelques habillages sont prévus pour rendre les containers plus discrets.



CHARTRE QUALITÉ :

Le 7 mars à Ti Lokorn , Madame Taburet de l'agence Réponses Associées de Brest a expliqué aux commerçants et bailleurs ce que contiendrait la charte qualité de Locronan.

Le diagnostic dans Locronan montre que déjà beaucoup d'enseignes sont très intéressantes et efficaces ; il montre aussi l'importance de bien associer les couleurs des enseignes, des façades, des huisseries et des ferronneries.

Il suffit parfois de peu pour que cela soit très réussi ! Cette première prise de contact a été rapide et les participants sont sans doute repartis avec des questions auxquelles des réponses devront être apportées. Mais c'est le début du travail !

Actuellement, tous travaux extérieurs (peinture des huisseries, modification ou création d'enseigne), nécessitent une déclaration préalable et un arrêté les règlemente.

A la fin, nous disposerons d'un nuancier qui sera agréé par l'Architecte des Bâtiments de France et d'un document agrémenté de croquis.

Le travail va se poursuivre avec un groupe d'élus d'artistes, de commerçants.

Notre ambition, être exemplaire et servir de référence !

ACTUALITÉ DE LA SEMAINE

Lundi 12 mars : « **LES AMIS DE LOCRONAN** » sont réunis en assemblée générale. Le maire Jean-Luc est le président René Blanchard la secrétaire, Marcel Le Quéau le trésorier. Le rôle de cette association est en particulier de veiller au bon fonctionnement du musée.

Mardi 13 et mercredi 14 mars : **Tournage d'un documentaire sur la commune de Locronan par France 2** ; son patrimoine architectural et religieux, son histoire et sa vie actuelle. Diffusion la semaine du 19 au 23 mars au journal télévisé de 13h.

Mercredi 14 mars : **Assemblée générale de l'office de tourisme**, Jacqueline Le Gac et Céline Le Guillou représentent les commerçants de Locronan. Jean-Luc Engelmann et Marguerite Nicolas sont les élus qui représentent la commune.

Vendredi 16 mars : Compte rendu de l'analyse des appels d'offre par l'architecte chargée des travaux de l'école Anne de Bretagne.

Une nouvelle tente de réception est disponible à la location depuis l'été dernier. N'hésitez pas à le réserver pour vos réceptions à venir...



dimensions : 40 m2 (8m x5m) ; Son tarif : 120 € (du lundi au jeudi ou du vendredi au dimanche



Propose **tous services** sur Locronan,
jardin, petits travaux,
Règlement **en chèque emploi service déductible des impôts.**

Contact : Manuel Queinnec 06 24 97 33 48
Moulin du Prieuré / Route du Creac'h
LOCRONAN

AU FIL DE Locronan

• **Vendredi 16 mars à 18 h à la bibliothèque club lecture**

• **Dimanche 18 mars, 17h -Espace Ti Lokorn- 3€**

Projection : film documentaire

A Rennes, la Maison d'arrêt construite au début du 20e siècle déserte le centre ville au profit d'un Centre Pénitentiaire de 690 places construit en périphérie. Les personnes détenues et les personnels ont une seule et même question : que sera la vie dans cette nouvelle prison ? Le film s'interroge avec les personnages, sur la façon dont l'architecture interfère dans le mode de fonctionnement d'une prison et le lien entre la modernisation des locaux et l'amélioration de la vie en détention.

Au-delà de la prison, il questionne le postulat selon lequel, nouveautés et avancées technologiques signifient nécessairement, mieux-être et progrès

Cette projection sera **suivie d'une rencontre débat avec des personnes de l'association War Zao de Brest, visiteurs de prison**. Entrée : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

• **Samedi 31 mars, 21h -Espace Ti Lokorn- 12€/8€ (moins de -12ans)**

«La cité en chanté » comédie musicale au profit des Restos du Cœur.

• **Du 2 avril au 30 septembre Musée d'art et d'histoire- 3€/ gratuit : locronanais**

Exposition, Jean-Noël Duchemin (en partenariat avec La Route des Toiles de Bretagne)

• **Mercredi 18 avril, 15h -Espace Ti Lokorn- 6€**

« La cuisine de Léo », spectacle musical à croquer (jeune public, dès 5 ans)

• **Mardi 24 avril - 14 h à Ti Lokorn : conférence sur l'audition avec tests de dépistages gratuits** ; organisation : association Souridine, en collaboration avec le C.L.I.C. (Centre Local d'Information et de Coordination de l'agglomération de Quimper) et l'Arpaq (Association de Retraités du Pays de Quimper).

• **Jedi 26 avril, 21h -Eglise St Ronan- 20€**

Ensemble MATHEUS, musique classique

• **Dimanche 29 avril, 12h-**

Cochon grillé, (APE Ecole Yves Tanguy) Lieu à déterminer



Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	x	10h à 12 h				
Après-midi	14 à 17 h		x	14 h à 17h		x

Le maire Jean-Luc Engelmann et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Christian Lecanu (Finances, juridique, économie locale et touristique)

Marguerite Nicolas (Information et Communication)

Renée Ribeyre (Affaires scolaires, sociales, sportives et associatives)

Erwan Pianezza (Tourisme, culture, animations et relations associations culturelles)

mairiedelocronan@wanadoo.fr

http://www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

ALSH : Séverine Rannou au 02.98.51.80.75.

et ou : **animculture@villedelocronan.fr**

Office du tourisme : www.locronan.org

Courriel : **tourisme@locronan.org 02.98.91.70.14.**

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97 www.tiarsoñj.org

A.D.M.R. Plogonec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h.. **Vos contacts à Locronan :**

M-F. Bertho 02.98.91.76.59. et A. Jouan 02.98.70.30.69.

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h 12 h 14 h 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.

Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h, le samedi 9 h-12 h, 14h—18 h

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18, Gendarmerie : 17,

Taxi : 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56. (conventionné C.P.A.M.)

Horaires d'ouverture de la poste						
	L	M	M	J	V	S
Matin	X	10h30 à 11h45	10h30 à 12h			
Après-midi	14h à 15h30		X	14h à 15h30		X